



## A retenir

### EUDEMIS

Dépôt de pontes toujours en cours. Nombreux dépassements de seuil notamment dans le Gard et l'Hérault

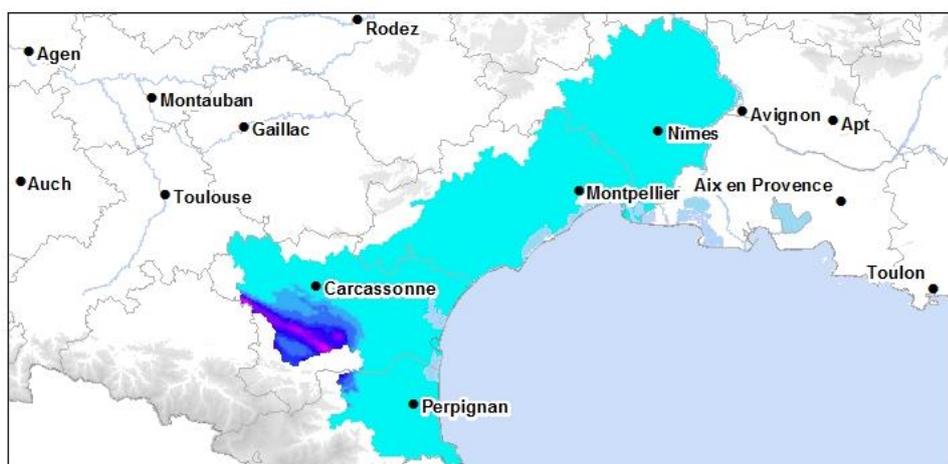
### PYRALE DU DAPHNE

Surveiller vos parcelles sensibles

## PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – cumul hebdomadaire du 28/07 au 03/08/2025 – échelle du Min au Max (0 à 7 mm)

Source IFV



4250803:  
mini=0.0mm - maxi=7.0mm

Valeur Elevée : 7  
Faible : 0

## STADES PHENOLOGIQUES

Dans les parcelles observées, les stades phénologiques varient de :

- « **début véraison** » (stade 35 ou M ou BBCH 81),
- à « **fin véraison** » (stade 37 ou BBCH 89).

Les stades majoritairement observés vont de « **mi véraison** » (stade 36 ou M ou BBCH 85) à « **fin-véraison** » (stade 37 ou BBCH 89).



Fin-véraison  
(stade 37 ou BBCH 89)

Directeur de publication :

Denis CARRETIER  
Président de la Chambre  
Régionale d'Agriculture  
d'Occitanie  
BP 22107  
31321 CASTANET  
TOLOSAN Cx  
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :  
Chambres d'agriculture de  
l'Aude, du Gard, de  
l'Hérault/ADVAH, des  
Pyrénées-Orientales,  
Chambre régionale  
d'Agriculture d'Occitanie,  
IFV, FREDON Occitanie,  
DRAAF Occitanie



Action du plan Ecophyto  
pilotee par les ministères en  
charge de l'agriculture, de  
l'écologie, de la santé et de la  
recherche, avec l'appui  
technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité

# TORDEUSES DE LA GRAPPE

- Eudémis (*Lobesia botrana*)
- Données de modélisation
- × **Activ** (modélisation arrêtée au 03 août compris) :

	Début du vol de 3ème génération (10 % des imagos)	Début des pontes de 3ème génération (10 % des pontes)	éclosions (10 % de larves L1)
ALAIGNE	1/8	6/8	10/8
CARCASSONNE	22/7	28/7	29/7
LEUCATE	17/7	21/7	26/7
LEZIGNAN	18/7	23/7	27/7
NARBONNE	14/7	18/7	22/7
BAGNOLS SUR CEZE	17/7	21/7	25/7
BOURDIC	23/7	28/7	30/7
CARDET	27/7	1/8	5/8
GENERAC	16/7	21/7	25/7
SOMMIERES	20/7	26/7	30/7
TAVEL	20/7	24/7	28/7
VAUVERT	12/7	16/7	20/7
BEZIERS	15/7	20/7	24/7
FRONTIGNAN	11/7	15/7	20/7
LAURENS	23/7	28/7	2/8
MARSEILLAN	16/7	21/7	24/7
OLONZAC	15/7	20/7	24/7
PLAISSAN	17/7	22/7	26/7
POUZOLLES	16/7	21/7	25/7
PRADES SUR VERNAZOBRE	20/7	25/7	29/7
ST CHRISTOL	17/7	23/7	27/7
ST JEAN DE FOS	19/7	25/7	29/7
VALFAUNES	24/7	29/7	3/8
VILLEMAGNE L'ARGENTIERE	4/8	9/8	13/8
LAROCHE DES ALBERES	8/7	12/7	17/7
PERPIGNAN RIVESALTES	10/7	15/7	19/7
SAINTE MARIE DE FENOUILLET	22/7	27/7	1/8

- **Situation au vignoble**

- × **Aude**

Des pièges ont capturé des papillons cette semaine, mais toujours de manière très hétérogène.

Des pontes sont repérables dans les parcelles sensibles, principalement en l'absence de confusion sexuelle sur l'ensemble du département.

La fréquence a tendance à augmenter sur :

- le secteur des Corbières centrales (Monze, Talairan...),
- le Carcassonnais (Pennautier, Caux et Sauzens...),
- le Cabardès tardif (Cennes-monestiés...),
- le Razès-Malepère (Lauraguel...).

Quelques chenilles sont visibles dans les parcelles non confusées du secteur Est.

Relevé des pièges au 05/08/2025 :

commune du piège + lieu-dit	Caves	Bages	Portel des Corbières	Talairan	Issel- en Cals	Félines-Minervois	Homps	Coursan	Cabanes de Fleury
nb papillons G3 semaine 31	1	0	2	0	0	0	0	16	9
nb papillons G3 semaine 32	0	2	0	0	0	35	0	60	50
commune du piège + lieu-dit	Pezens-Molière	Carlipa-St André	Tuchan	Cascastel bera	Embres	ginestas pouzeranque	Canet	Argeliers	St Nazaire
nb papillons G3 semaine 31	0	0	0	0	0	0	0	0	0
nb papillons G3 semaine 32	0	0	0	0	0	0	15	10	0
commune du piège + lieu-dit	Preixan	Villars	Bouriège	Espérasa	Montréal-Escapat	Mazerolles du Razès-Rau Ouest	Lauraguel-Estagnol	Lauraguel-ruisseau de l'Albane	Alaigne - Cazes
nb papillons G3 semaine 31	0	0	0	0	0	10	27	0	0
nb papillons G3 semaine 32	0	0	0	0	0	0	61	40	0

## × Gard

Dans les Sables, le vol semble s'arrêter, pas de pontes fraîches observées.

Dans le reste du département, le vol continue. Des éclosions sont observées mais également encore des pontes fraîches en dépassement de seuil :

- la Vaunage : nombreuses pontes fraîches sur l'ensemble des parcelles observées pour la 3<sup>ème</sup> semaine consécutive.
- les Costières : dans les zones précoces, les pontes continuent pour la 3<sup>ème</sup> semaine consécutive. Dans les zones tardives, les pontes ont commencé depuis mercredi dernier. Les captures augmentent (20 à 45 papillons en 7 jours).
- la Vallée du Rhône Sud : le dépôt des pontes continue aux alentours de Pujaut, Rochefort-du-Gard, Domazan et Estézargues. Les captures sont présentes sur Lirac.
- la Vallée du Rhône Nord : Le dépôt des pontes continue pour la 3<sup>ème</sup> semaine consécutive sur l'ensemble des parcelles observées avec des dépassements de seuil encore très importants.
- le Bassin Alésien : le dépôt des pontes continue sur Tornac-Lézan-Lédignan pour la 3<sup>ème</sup> semaine consécutive. Aux alentours de St-Bénézet - Maruejols, le dépôt des pontes a commencé en milieu de semaine dernière avec des dépassements de seuil. Les captures de la semaine dernière sont plus importantes (jusqu'à une trentaine de papillons).
- Sommiérois : le dépôt des pontes a commencé en milieu de semaine dernière avec des dépassements de seuils importants dans les parcelles sensibles et historiques.



Nombreuses pontes sur grappe et larve au stade L1

## × Hérault

Le vol se poursuit en toutes zones.

- **Dans les zones précoces et moyennes**, le dépôt des pontes se poursuit. Des œufs à tous stades sont visibles ainsi que des 1<sup>ers</sup> foyers de perforations et des larves (L1).
- **Dans les zones tardives**, les 1<sup>ers</sup> œufs au stade tête noire sont visibles. Des dépassements de seuils sont déjà notés (jusqu'à 88 pontes pour 100 grappes observées).

Cette 3<sup>ème</sup> génération se caractérise par de fortes populations en toutes zones, des dépassements de seuils sont régulièrement constatés y compris dans des parcelles en lutte par confusion sexuelle.

## × Pyrénées-Orientales

Les 1<sup>ères</sup> pontes de 3<sup>ème</sup> génération sont observées sur les secteurs de la Haute Vallée de l'Agly et des Fenouillèdes Vallée. Ils se poursuivent dans les secteurs des Aspres 1<sup>ers</sup> coteaux et de la Moyenne Vallée de l'Agly.

Les perforations sont visibles dans les secteurs précoces.

**Évaluation du risque** : le risque est fort et se maintient.

Les perforations de cette 3<sup>ème</sup> génération risquent d'engendrer des pourritures de type *Botrytis cinerea* et *Aspergillus carbonarius*.

Suivre le dépôt des pontes.

**Seuil indicatif de risque** : 5 à 10 pontes pour 100 grappes observées

- **Pyrale du Daphné** (*Cryptoblabes gnidiella*)

## × Aude

Le vol est toujours hétérogène.

On note la présence de larves sur la commune de Lagrasse.

Relevé des captures semaine au 04/08/2025 :



Chenille, dégâts et présence du « nid de développement »

Commune	Homps	Laure Minervo	Felines-Minervo	Coursan	Cabanes de Fleury	Bages	Talairan	Portel des Corbières	Caves
nb papillons semaine 31	10	0	2	2	0	0	0	3	1
nb papillons semaine 32	10	0	1	1	0	0	0	1	4
Commune	Raissac d'aude	St Nazaire	Cruscades	Donzens	Lagrasse	Capendu	Ormaisons Cendrillon	Bagnoles-Parazols	Paraza
nb papillons semaine 31	5	15	0	0	0	0	0	0	10
nb papillons semaine 32	8	12	0	0	3	0	0	0	15
Commune	Preixan	Carcassonne-Herminis	Pezens-Molière	Tuchan	Cascastel	Embres	ginestas pouzeranque	Canet d'aude	
nb papillons semaine 31	0	0	0	47	10	1	0	7	
nb papillons semaine 32	2	0	0	27	12	28	0	25	

### × Gard

Dans les Sables, le vol est faible.

Dans la Vaunage et les Costières, les captures sont plus importantes cette semaine (de 0 à 20 papillons en 7 jours). Les parcelles historiques présentent très régulièrement des nids présentant une à plusieurs larves.

Dans les Vallée du Rhône Sud et Nord, le vol est inexistant en ce début de semaine et les quelques nids observés sont petits.

Dans le Bassin Alésien, les captures sont faibles (de 0 à 7 papillons) mais des nids sont régulièrement observés avec 1 à 3 larves de grosse taille notamment dans les parcelles historiques.

### × Hérault

Des papillons sont toujours relevés dans les parcelles du réseau de suivi. Les effectifs vont de 1 à 13 papillons par semaine.

Malgré des effectifs de vols faibles, des larves (1 à 48 pour 100 grappes) sont observées dans des nids.

Des dégâts significatifs sur la récolte sont notés à Adissan, Béziers, Cébazan, Lespignan, Prades sur Vernazobres, Saint Jean de Fos.

Des larves sont découvertes dans des parcelles sans historique à Caux et Pierrerue.

### × Pyrénées-Orientales

Les captures de papillons sont notées dans les pièges du réseau d'observations. Les niveaux de captures restent bas. Des larves de tous stades et des nids sont observés. La fréquence des parcelles avec présence du ravageur reste stable.

**Évaluation du risque** : le risque continue d'augmenter avec la véraison. Il est fort dans les secteurs où la présence de larves et/ou des piégeages sont notés.

Un examen exhaustif au cœur des grappes est indispensable.

### • *Eulia (Argyrotaenia ljunghiana)*

#### × Hérault

Localement, des larves (4 à 8 pour 100 grappes) sont toujours observées dans les grappes dans certaines parcelles de la Basse Vallée de l'Hérault.

**Évaluation du risque** : le risque est faible, localement moyen.

### • *Ephestia sp*

#### × Hérault

Localement, des larves (4 pour 100 grappes) sont observées dans les grappes dans certaines parcelles du Biterrois.

**Évaluation du risque** : le risque est faible, localement moyen.

## MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Vignoble régional**

Des taches fraîches sont toujours observées dans quelques parcelles du réseau d'épidémiologie-surveillance. Ces taches sont généralement situées sur jeunes feuilles et sont peu ou pas fructifères.

Avec la véraison, la maladie semble désormais stabilisée sur grappes.

Le mildiou mosaïque est présent mais ne se développe pas.

**Évaluation du risque** : Compte tenu du développement de la végétation et des stades phénologiques, le risque se maintient seulement sur feuilles.



Taches sur jeunes feuilles



Mildiou mosaïque

## OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Situation au vignoble**

- × **Vignoble régional**

Le nombre de parcelles avec symptômes ne progresse plus. De nouveaux symptômes sur feuilles sont parfois visibles.

Dans des rares situations, des éclatements de baies sont désormais visibles.

**Évaluation du risque** : du fait de l'avancement des stades phénologiques et des conditions climatiques, le risque est désormais faible.



Symptôme d'oidium sur grappe

## BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Gard**

Peu d'évolution générale. Quelques nouveaux symptômes sont encore observés dans le Bassin Alésien, sur des variétés très sensibles telles que les variétés tolérantes au mildiou et à l'oidium.

- × **Hérault**

Dans les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault et le Nord Montpelliérais, de rares symptômes sur baies sont notés.

**Évaluation du risque** : du fait de l'avancement des stades, le risque baisse.

## FLAVESCENCE DOREE

### • Éléments de biologie

Les caractéristiques de l'expression de la maladie sont :

- la **décoloration du feuillage** (rougissement pour les cépages rouges, jaunissement pour les cépages blancs) plus ou moins bien délimitée par les nervures. Les feuilles deviennent « cassantes » et s'enroulent en fonction des cépages ;

- le **dessèchement des rafles** avec des inflorescences avortées ou des baies partiellement ou totalement flétries, qui peuvent aller jusqu'à la chute complète des grappes ;

- l'**aoûtement absent ou partiel**, aspect caoutchouteux des sarments, qui donne un port « retombant » à la souche atteinte.

Ces dégâts sont observés jusqu'à la chute des feuilles.

### • Situation au vignoble

#### × Vignoble régional

Des adultes sont visibles au vignoble. Les populations sont variables selon les situations.

Les symptômes sont visibles au vignoble.



Symptômes sur cépages rouge et blanc

**Évaluation du risque** : il est important.

*Mesures prophylactiques* : Dès à présent, il est primordial de :

- repérer et de marquer les souches atteintes,
- déclarer obligatoirement les symptômes de jaunisses de la vigne à la FREDON/FDGDON ou au SRAL (Cf. Arrêtés préfectoral et ministériel),
- arracher ou tailler « à blanc » les souches atteintes le plus tôt possible (après passage de la FREDON/FDGDON) pour limiter les contaminations.

## CICADELLE VERTE *(Empoasca vitis, Zygina rhammi)*

#### × Vignoble régional

Des larves sont présentes dans le vignoble. Des symptômes sur feuilles sont notés.

**Évaluation du risque** : à ce jour, le risque est faible.

*Seuil indicatif de risque* : 200 larves pour 100 feuilles observées

## CICADELLE AFRICAINE *(Jacobiasca lybica)*

#### × Aude

La cicadelle africaine a été observée pour la 1<sup>ère</sup> fois dans l'Aude, dans le secteur de la Clape (bord de mer) à Fleury d'Aude. Elle est observée sur un piège jaune relevé fin juillet et identifié par l'INRAe de Bordeaux. Sur ce piège, elle représente moins de 10 % de la population de cicadelles présentes. A ce jour, aucune autre parcelle ne présente de population dans les pièges installés.



Symptômes de grillures

#### × Pyrénées-Orientales

Les notations hebdomadaires de présence de larves, d'adultes et de symptômes nous montrent cette semaine une légère augmentation des effectifs dans le Cru Banyuls et les Albères (Sorède). Les symptômes sont bien visibles dans ces 2 secteurs.

**Évaluation du risque** : le risque est en augmentation.

## POURRITURE GRISE (*Botrytis cinerea*)

---

### × Gard

Les foyers de pourriture sont observés un peu plus régulièrement. Souvent liés à des perforations de tordeuses mais également parfois à des éclatements de baies. L'intensité des symptômes reste faible.

### × Hérault

Des symptômes sont observés dans les parcelles avec des excès de vigueur, des dégâts d'oïdium et/ou de vers.

**Évaluation du risque** : le risque est en augmentation en raison de la pression eudémis et de la phénologie.

## ASPERGILLUS CARBONARIUS

---

### × Gard

Des symptômes sont visibles sur les baies en présence de *botrytis cinerea* et/ou de cochenilles.

### × Hérault

Quelques nouveaux symptômes sont signalés notamment dans les parcelles avec des excès de vigueur, des dégâts d'oïdium et/ou de vers.

**Évaluation du risque** : le risque est en augmentation en raison de la pression eudémis et de la phénologie.

## MALADIE DU BOIS

---

### × Vignoble régional

Les symptômes de Black-Dead-Arm et/ou Esca sont de plus en plus visibles dans le vignoble.

**Évaluation du risque** : repérez les souches exprimant des symptômes qui pourront être gérées par voie prophylactique.

## COCHENILLES

---

### × Gard, Hérault et Pyrénées-Orientales

Des cochenilles farineuses et lécanines sont visibles dans les grappes. Elles n'ont pas d'impacts directs sur la récolte mais leur présence peut attirer d'autres ravageurs tels que le cryptoblabès.

**Évaluation du risque** : le risque est faible.

## AUTRES RAVAGEURS

---

### • Sangliers, Oiseaux

### × Vignoble régional

Des dégâts sont observés dans les parcelles approchant la maturité.

**Évaluation du risque** : le risque augmente avec l'approche de la maturité.

## AUTRE OBSERVATION

- **Forficules**
- × **Vignoble régional**

Des « pince-oreilles » sont régulièrement observés à l'intérieur de grappes, sans dégât associé.

**Évaluation du risque** : le risque est très faible.



Forficules « pince-oreilles »

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée.

### Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Produits de Biocontrôle



Résistances aux pesticides

**Prochain BSV le 12 août**

#### REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Pérès SAS, Ets Perret, Maison Sinnae et Neoterra.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.